

## ACTIVITÉ N° 4

### PRÉSENTATION D'UNE DÉMARCHÉ DE RECHERCHE

#### Objectifs

- Cibler des critères de recherche
- Sélectionner des sources pertinentes

#### Contexte professionnel

Vous envisagez une poursuite d'étude en Diplôme d'État de Conseiller en Économie Sociale Familiale. Comme tout diplôme de grade licence, un mémoire d'initiation à la recherche est à effectuer. Vous décidez de consulter un mémoire mis à disposition par votre centre de formation. Le sujet de celui-ci concerne le maintien à domicile des personnes âgées.

#### Activité :

##### Consulter l'annexe 1 puis répondre aux questions suivantes :

1. Distinguer les deux principales méthodes utilisées par l'étudiante pour mener sa recherche.
2. Quels types de documents écrits a-t-elle consultés ?
3. Les ouvrages sélectionnés vous semblent-ils pertinents ? Justifier la réponse.
4. En quoi la recherche empirique (de terrain) est-elle complémentaire de la recherche documentaire ? Justifier.

#### Supports de travail

Annexe : Extrait de mémoire d'initiation à la recherche, partie Méthodologie.

#### Consignes de travail

Lecture de consigne et de l'annexe	 20 min
Réponses aux questions	30 min
 Travail	<input type="checkbox"/> individuel <input type="checkbox"/> en groupe <input type="checkbox"/> évalué <input type="checkbox"/> modalité de restitution : .....

**ANNEXE : EXTRAIT MÉMOIRE D'INITIATION À LA RECHERCHE  
PARTIE MÉTHODOLOGIE**

---

Il a été nécessaire de recueillir des informations sur le thème de la personne âgée et sur son maintien à domicile. Ainsi des recherches documentaires ont été faites, telles que la consultation de livres spécialisés, de rapports, d'ouvrages et d'articles de presse. Ces recherches documentaires ont été complétées par des prospectives sur le terrain telles que des contacts de professionnels, des observations de personnes âgées maintenues dans leur domicile ou habitant en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD).

### **1.1 Recherche documentaire**

Les principaux ouvrages qui ont permis d'appréhender le sujet ont été :

- « Vieillir ou Grandir » de Gérard QUITAUD<sup>1</sup>

Cet ouvrage, écrit par un art-thérapeute, porte essentiellement sur la psychologie et la spiritualité du bien-vieillir. Il parle du cheminement de la vieillesse, de l'utilité de la vieillesse, des 3 tâches de la vieillesse, de l'accompagnement de fin de vie, de l'ouverture spirituelle, de la société et du confort.

- « Vivre après 60 ans » de Maximilienne LEVET

Cet ouvrage, écrit par un psychologue et gérontologue, s'intéresse au monde « des vieux » et à la grandeur et servitude de l'âge.

- « Histoire(s) de vieillir debout » de Jacqueline MASLOWSKI

Cet ouvrage écrit par une chercheuse à l'Institut National d'Études Démographiques, directrice d'établissement de personnes âgées, animatrice de sessions de formation sur le vieillissement, aborde le vieillissement à partir d'histoires vraies. Elle traite du vieillir dans notre société, de retraiter son mode de vie, de cultiver sa santé, d'accompagner et être accompagné par les professionnels, et fournit un guide de formateur.

Plusieurs articles, issus de magazines, journaux ou revues spécialisées sont venus compléter mon information : Le Monde, Magazine Sciences Humaines, INSEE Première, Le Journal de Psychologues, Philosophie Magazine, Que choisir etc. [...] Ceux-ci ont fourni des informations notamment sur le problème du vieillissement à l'échelle européenne et à l'échelle nationale, sur le problème de la dépendance, sur la Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

---

1 *Quitaud, G. Vieillir ou Grandir. Éditions Dangles, Collection « Psycho-soma », 151 p*

#### **1.2 Exploration de terrain**

Plusieurs entretiens avec des professionnels et avec des personnes âgées ont été nécessaires.

##### A) Entretiens avec des professionnels

J'ai pu rencontrer :

- deux assistantes sociales qui travaillent dans un Centre Local d'Information et de Coordination. Des informations ont été recueillies notamment sur leurs missions dans ce domaine (information et orientation), sur les dispositifs qui peuvent être proposés aux personnes âgées, sur les formalités administratives.

- une Conseillère en Économie Sociale Familiale d'un Centre Communal d'Action Sociale. Des informations ont été recueillies notamment sur la prévention au domicile des personnes âgées.

- une Conseillère en Économie Sociale Familiale, responsable de secteur d'un service d'aide à domicile. Des informations ont été recueillies notamment sur les prestations d'aide et d'accompagnement de proximité, individualisées et adaptées aux besoins et aux attentes des personnes (entretien du logement, accompagnement et aide à la réalisation de courses, entretien du linge, aide à la préparation et à la prise des repas, accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne). Les missions, l'application concrète des autorisations (Allocation Personnalisée d'Autonomie) délivrées par le Conseil Départemental, la réglementation du secteur d'activité, les partenaires institutionnels ont également été exposés.

- une Conseillère en Économie Sociale Familiale, coordinatrice de projet de la Maison Sociale Agricole (MSA). Des informations ont été recueillies sur l'organisation et la mise en œuvre de projets d'actions collectives qui ont été menés sur la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (aménagement dans l'habitat, bien-être, lutte contre la solitude).

Des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec, pour support, une grille d'entretien avec des questions ouvertes. Chaque entretien était précédé d'une présentation du sujet (le maintien à domicile des personnes âgées). Les entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail de chacune des professionnelles. Ils ont été enregistrés avec l'accord de toutes les personnes rencontrées avec garantie de la préservation de leur anonymat.

Ces entretiens ont apporté une vision concrète du problème du maintien à domicile des personnes âgées, de l'organisation administrative, des relations avec les proches ou l'entourage des personnes âgées, des aides qui peuvent leur être attribuées, des missions professionnelles de chacune.

#### B) Rencontres du public concerné

J'ai pu rencontrer plusieurs personnes âgées, des femmes uniquement, qui sont bénéficiaires d'un dispositif de maintien à domicile. Elles étaient toutes âgées de plus de 65 ans et avaient un niveau de perte d'autonomie différents, allant dans la Grille ISO-Ressource de 1 à 5 [...]

- Madame A, âgée de 65 ans, retraitée, mariée est une personne autonome (GIR 6 – personne autonome pour tous les actes importants de la vie courante). Elle vit dans une maison individuelle avec un petit jardin dont elle est propriétaire au cœur d'une petite ville. Le logement contient un ameublement suffisant et une décoration simple. Sa famille est géographiquement éloignée. Elle mène une vie relativement active, elle participe notamment à un atelier proposé par le service d'aide à domicile dans sa commune (vitalité). Elle bénéficie des interventions d'aide à domicile pour l'entretien du logement. Elle veut rester chez elle et refuse catégoriquement d'aller en maison de retraite, car « on est mieux chez soi » (Dixit). Elle estime « qu'il n'y a plus de repère en dehors de chez soi ».

- Madame B, âgée de 80 ans, veuve, est une personne dépendante (GIR 2- personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les facultés mentales ne sont pas totalement altérées, et qui a besoin d'une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante - ou personne qui a des fonctions mentales altérées, mais qui a conservé sa capacité à se déplacer.). Elle vit dans une maison individuelle à deux niveaux éloignée d'une urbanité en milieu rural. La maison a été adaptée par ses proches pour ses besoins ; seul le rez-de-chaussée est maintenant investi et a été aménagé avec les pièces d'eau - cuisine et salle de bain- et le salon a été transformé en chambre. Le logement est très meublé et décoré, de nombreux objets démontrent un attachement au vécu de la personne. Sa famille est proche géographiquement ; son fils passe tous les jours lui rendre visite. Elle reçoit des soins réguliers à domicile dispensés par un kinésithérapeute et un infirmier. Elle bénéficie des interventions d'aide à domicile pour la préparation des repas, l'entretien du logement et du linge etc. Elle apprécie de rester chez elle, et souligne le fait qu'elle soit entourée par sa famille qui l'aide à vouloir rester chez elle.

- Madame C, âgée de 85 ans, veuve, est une personne dépendante (GIR 3 - personne ayant conservé ses facultés mentales mais qui a besoin plusieurs fois par jour d'aides pour les soins corporels.). Elle vit dans une maison individuelle dont elle est propriétaire dans un village avec quelques commerces de base. Ses enfants sont très présents. Elle a 7 petits-enfants dont elle est fière. Le logement, dont les pièces à vivre sont au premier étage, est meublé et adapté à ses besoins. Elle bénéficie des interventions d'aide à domicile pour la préparation des repas, l'entretien du logement et du linge etc.

## TOME 2. METHODOLOGIE D'INVESTIGATION

### *Thématique 2 : La recherche documentaire*

Elle est profondément attachée à sa maison et aux souvenirs de son vécu avec son défunt mari, sa maison est « son repère », sa maison « est la seule chose qui lui reste ».

- Madame D, âgée de 99 ans, veuve, est une personne autonome (GIR 5 - personne qui peut avoir besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette et les activités domestiques : préparation des repas, ménage...). Elle vit seule dans une maison individuelle dont elle est propriétaire dans un village sans commerce. Elle a des enfants qui l'appellent régulièrement et des petits-enfants qui lui font ses courses. Le logement est très meublé et décoré, de nombreux objets démontrent un attachement au vécu de la personne.

Elle est en bonne santé, se promène dans le village et présente juste quelques difficultés dans ses déplacements. Elle bénéficie des interventions d'aide à domicile pour la préparation des repas, l'entretien du logement et du linge. Elle est très profondément attachée à sa maison et à ses souvenirs puisqu'elle y est née. Son logement retrace son histoire, son vécu, sa vie. Elle se qualifie d'être « dernière de ceux de sa génération » et dit de son domicile que « tant qu'elle pourrait bénéficier des aides pour rester à son domicile, tant qu'elle en aurait les capacités, elle y resterait ».

Les informations auprès de ce public ont été recueillies lors de visites aux domiciles, dont les personnes avaient préalablement été désignées par une responsable de secteur d'un service d'aide à domicile, sans entretiens directifs ou semi-directifs. L'accord de ces personnes a préalablement été sollicité et leur anonymat garanti. Les observations recueillies sont issues de discussions libres, chaleureuses et spontanées. Les visites ont permis l'observation des logements, la compréhension du vécu des personnes, leurs difficultés, leurs besoins, leurs attachements.

*L. Lechelon*